

Dans la cuisine

UN ACCIDENT SUR QUATRE S'Y PRODUIT

POUR REDUIRE LES RISQUES



- Casseroles et poêles : Queues et manches tournées vers l'intérieur,
- Choisir, si possible, un four avec une porte froide ,

- **Batteurs, mixeurs...** : Débranchez après usage,



- **Produits ménagers**,
- Pas de produits ménagers dans des flacons alimentaires.



- **Objets coupants** : Ranger les en hauteur .



- **Chaise haute, attention !**
- même attaché, l'enfant peut basculer avec elle.
- Plus grand, il peut la faire basculer sur lui.



- Vérifier toujours la température des biberons et petit pots surtout si vous les mettez au micro-onde.



- **Repassage** :
- le fer à repasser est lourd, il reste chaud, même débranché.

- Attention au fil et à la table souvent instable.

Plutôt qu'interdire, mieux vaut " apprendre " la cuisine aux enfants, en prenant soin de ne jamais les laisser seuls.

Dans la salle de bain

Attention à l'électricité, aux sols glissants

Noyades et brûlures causées par l'eau :

- Surveiller constamment l'enfant dans le bain,
- 20 cm d'eau suffisent pour se noyer,
- un "transat" est un confort et non un système de sécurité,
- Vérifier la température de l'eau.
- Apprendre à l'enfant à se servir d'un robinet (faire couler d'abord l'eau froide puis l'eau chaude)

Chutes et glissades :

- Attention aux obstacles posés sur le sol (tapis, pèse-personne...)
- Éviter les tabourets,

Intoxications :

- Ranger les médicaments hors de la portée des enfants.
- Ne jamais laisser les produits ménagers au bord de la baignoire ou la douche.

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage:



Tout appareil électrique branché (sèche cheveux, chauffage d'appoint...) dans une pièce d'eau est un danger potentiel, même si l'installation électrique est conforme.



Attention !

Mettre deux enfants sans surveillance dans une baignoire augmente les risques d'accident

Les fenêtres et balcons

DANGER DE CHUTES



Seule cause de mortalité infantile qui ne baisse pas dans les pays développés, les défenestrations

représentent 35% des accidents domestiques.

Elles entraînent 1 fois sur 4 un décès ou un handicap grave. Deux fois sur trois l'enfant était seul quelques instants dans la maison.



POUR REDUIRE LES RISQUES :

- Fenêtre ouverte : Ne jamais laisser l'enfant seul,
- Installer des protections adaptées à vos fenêtres,
- Ne pas utiliser de chaise pour maintenir une fenêtre ouverte,
- Pas de ballon sur le balcon,
- Pas d'objet qui puisse servir de marchepied.
- Ne jamais appeler l'enfant de l'extérieur.

Interdire ne suffit pas. Expliquer à l'enfant le danger des fenêtres et des balcons.



les escaliers :

Attention !

Aux chutes dans les escaliers non protégés, et aux intervalles des barres rampes

Le danger doit être identifié par les parents et expliqué aux enfants.

Dans le jardin

Près d'un accident sur cinq survient dans le jardin
Noyades, brûlures, coupures, chutes



Piscine et points d'eau : Attention à la noyade !

3ème cause de mortalité chez l'enfant de moins de 5 ans. Quelques minutes d'inattention peuvent être fatales.

- Toujours surveiller un enfant près d'un point d'eau,
- Attention aussi aux mares, puits, seaux d'eau.....
- Piscine : Système de protection obligatoire,

Apprenez à votre enfant à évoluer dans l'eau et à en connaître les dangers, Ne jamais confier le cadet à l'aîné



Barbecue : risque de brûlures

- Vérifier la bonne stabilité du barbecue,
- Empêcher les enfants de jouer autour du barbecue

A la hauteur du foyer, Les enfants sont les premières victimes des brûlures aux visages et mains

Aire de jeux : chutes, collisions,

- Ne pas laisser les enfants jouer avec une sucette dans la bouche,
- Vérifier la stabilité des jeux : Toboggan, balançoire, portique...



Ranger les outils et les produits de jardinage :

- Ranger les outils de jardinage,
- Rendre inaccessible les produits toxiques, les herbicides, pesticides et engrais.



Expliquer le danger à l'enfant

Les numéros d'urgence



SAMU : 15



**POMPIERS : 18
ou 112
d'un portable**



**CENTRE ANTI POISON
D'ILE DE FRANCE :
01 40 05 48 48**

**TOUS CES NUMÉROS
SONT ACCESSIBLES
24H SUR 24**

**L'attente peut vous paraître longue,
ne perdez pas patience !**

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Le Centre Technique est géré par 18 associations de consommateurs départementales agréées de l'Île de France.

ADEC	Association de Défense, d'Éducation et d'Information des Consommateurs 3 rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS - Tél: 01 44 53 73 93 site : www.adeic.asso.fr
AFC	Association Familiale Catholique - 5/7 rue Pierre Gourdault 75013 PARIS - Tél et Fax : 01 45 85 07 27 mail : afc.federation.paris@wanadoo.fr
AFOC	Association Force Ouvrière Consommateurs 131, rue Damrémont - 75018 PARIS Tél : 01 53 01 61 28/29/33 - Fax : 01 53 01 61 45
ALLDC	Association Léo-Lagrange pour la Défense des Consommateurs 153, avenue Jean-Lolive - 93695 PANTIN Cedex Tél. : 01 48 10 65 82/65 - Fax : 01 48 10 65 71 leo-lagrange.consom@wanadoo.fr - www.leolagrange-conso.org
ASSECO-CFDT	Association Etudes et Consommation de Seine St Denis Bourse du Travail - Place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex - Tél : 01 48 96 35 05
CDAFAL	Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de PARIS - 4 rue Giffard - 75013 PARIS - Tél : 01 45 84 50 39 Fax : 01 45 82 28 06 - mail : cdafal75@libertysurf.fr
GCL	Confédération Générale du Logement - Union Régionale Île de France - 14 rue Frédéric Lemaître - 75020 PARIS Tél : 01 43 66 49 11 - Fax : 01 43 66 67 29
CIF	Consommateur Île de France - 6 rue Béranger - 75003 PARIS Tél : 01 42 80 96 97
CLCV	Consommation Logement Cadre de Vie Île de France 29 rue Alphonse Bertillon - 75015 PARIS - Tél : 01 45 31 98 95 site : www.clcv.org
CNL	Confédération Nationale du Logement et CNL IDF 8 rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL Tél : 01 48 57 04 64 - Fax : 01 48 57 28 16 - cnl@acnl.com
CSF	Confédération Syndicale des Familles 53 rue Riquet - 75019 PARIS - Tél : 01 44 89 86 80 Fax : 01 40 35 29 52 - site : www.perso.wanadoo.fr/c.s.f
FF	Familles de France - 28 Place St Georges - 75009 PARIS Tél : 01 44 53 45 90 - Fax : 01 45 96 07 88 site : www.familles-de-france.asso.fr
FN AUT	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports 32, rue Raymond-Lasserand - 75014 PARIS - Tél : 01 43 35 02 83 site : www.perso.wanadoo.fr/fnaut
FR	Familles Rurales - 13 rue Edouard-Vaillant 77390 VERNEUIL L'ÉTANG - Tél : 01 64 06 13 76
INDECOSA CGT	Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Saliés - 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL Cedex Tél : 01 48 18 84 26 - Fax : 01 48 18 84 82
ORGECO	Organisation Générale des Consommateurs 6, square Couperin - 77000 MELUN - Tél : 01 64 64 02 33
UFC QUE CHOISIR	Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir - Île de France 8 rue de Joux - 75004 Paris - Tél : 01 42 74 54 42 site : www.ufcquechoisir-iledefrance.org
UFCS	Union Féminine Civique et Sociale - 6 rue Béranger 75003 PARIS - Tél : 01 44 54 50 54 - Fax : 01 44 54 50 66 site : www.ufcs.org

Les adresses départementales ainsi que celles des associations locales peuvent vous être adressées sur demande au CTCR.

IMP. CHAUMONT RC PARIS 8 412 019 646

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS À LA MAISON

**Entre 1 et 5 ans
l'accident domestique
est la première cause de mortalité**



**DANS UNE MAISON
Y-A-T-IL DES PIÈCES
PLUS DANGEREUSES QUE D'AUTRES ?**



Centre Technique Régional de la Consommation
6, rue de Chantilly - 75009 Paris - M° Poissonnière
Téléphone : 01 42 80 96 99 - Fax : 01 42 80 96 96
E-mail : c.tr.c-idf@wanadoo.fr
Site internet : www.ctcr-idf.asso.fr

**Accident grave ou simple écorchure,
il faut avoir les bons réflexes**

En cas de brûlure :

Si la brûlure est étendue :
Appelez d'urgence un médecin ou le 15, le 18 ou le 112 ;
Si la brûlure est peu étendue :
Faire couler doucement de l'eau fraîche pendant au moins 15 minutes, à 15 centimètres de la peau.

Pas de corps gras (huile, pommade).

En cas d'ingestion d'un produit dangereux :

Si l'enfant est conscient :
Pas de lait : ce n'est pas un antipoison, pas d'eau, pas de vomissement.
Appeler le centre antipoison qui vous indiquera la conduite à suivre. Ne pas vous impatienter.....
Si l'enfant est inconscient :
Placer le sur le côté (en Position Latérale de Sécurité) avant d'appeler le centre antipoison.

En cas de coupure :

Se laver les mains avant d'entreprendre les soins,
- Nettoyer la plaie (des compresses, jamais de coton),
- Si besoin, faire un pansement compressif, jamais de garrot,
- Si la plaie est mal placée, si elle saigne beaucoup demander conseil au pharmacien ou consulter un médecin.

En cas d'ingestion d'un objet ou d'un aliment

Si l'enfant s'étouffe avec un aliment ou un objet :
- En cas de "fausse route" dans les voies respiratoires, le laisser reprendre une respiration normale et l'emmener à l'hôpital si besoin, en position assise ou debout.
- Ne jamais le secouer en le prenant par les pieds, ne pas lui donner à boire.

**En appelant les urgences :
ne pas perdre patience,
ne pas raccrocher
et répondre calmement aux questions.**